



Environnement : Des milieux riches à protéger

Katell Leyoudec

Stagiaire au Conseil régional de l'environnement de Centre-du-Québec (CRECQ)

Le patrimoine commun de la région Centre-du-Québec recèle un grand nombre d'habitats fauniques et floristiques dont la diminution ou la détérioration représente chaque fois une perte pour notre qualité de vie. Qu'il s'agisse de forêts exceptionnelles, de marécages, de frayères ou de tourbières, tout ces lieux méritent une attention particulière : votre attention. C'est en ce sens que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) vient de se lancer dans un projet de repérage des milieux naturels, reconnus mais non protégés dont l'identification et la caractérisation lui permettront d'élaborer un plan d'action visant à préserver la biodiversité de la région.

Katell Leyoudec Stagiaire au Conseil régional de l'environnement de Centre-du-Québec (CRECQ)

L'an dernier, le gouvernement du Québec s'est donné comme but de protéger d'ici 2005, 8% de son territoire. Bien que plusieurs organisations internationales considère un tel objectif insuffisant, la région Centre-du-Québec s'en trouve fort éloignée puisque seulement 0,3% de son territoire est protégé, soit 20 Km² sur 6952. Cela s'explique, non pas par un manque d'habitats terrestres et aquatiques de qualité mais, entre autres, par le fait que 98% du territoire centricois se compose de terres privées qui échappent ainsi à toute mesure publique ou gouvernementale de conservation. Saviez-vous que parmi les 20 tourbières du sud du Québec identifiées par l'Université Laval, comme présentant un grand intérêt écologique, 5 se trouvent dans notre région : la tourbière de Villeroy, Mer Bleue, Sainte-Anastasia, Sainte-Séraphine et Lac Rose.



Déjà le 1er mars dernier, un Symposium régional sur la conservation des milieux naturels en terres privées a permis de recueillir des suggestions sur un certain nombre de sites naturels présentant un potentiel de conservation mais ne bénéficiant pas de statut de protection. De nombreux participants y ont alors mentionné le secteur du lac Sunday, dans la MRC d'Arthabaska, comme milieu à prioriser dans toute politique de conservation, en raison de la présence d'espèces de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir.

L'objectif du CRECQ consiste d'abord à évaluer la richesse des milieux reconnus mais non protégés, puis à favoriser leur conservation par des mesures volontaires de protection négociées avec les propriétaires de ces lieux.

Il va sans dire que plusieurs milieux subissent perpétuellement la pression humaine. En effet au nom du développement ou du profit, nous n'hésitons souvent pas à sacrifier des maillons essentiels de l'équilibre écologique. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions quant à certains sites qui, à votre connaissance, mériteraient une attention plus particulière en raison de leur intérêt écologique et des menaces qu'ils encourent.

Il existe de nombreuses options de conservation qui permettent d'assurer une protection des habitats fauniques et floristiques tout en répondant aux besoins des propriétaires. Ces options peuvent être parfois accompagnées d'une déduction fiscale au niveau municipal.

Sachez également que si vous possédez, un boisé, un site pittoresque, une forêt mature, un habitat faunique, un étang, un marais, (...) vous êtes détenteur d'une richesse inestimable.

Pour toute suggestion de sites à protéger, n'hésitez pas à contacter :

Eric Perreault, chargé de projet

CRECQ

Tél. et Téléc. : (819) 475 1048

Courriel : eric.perreault@crecq.qc.ca